

Sujets	Préoccupations
<b>Localisation, aspects techniques et impacts de la ligne (tous les publics)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplacement de certains pylônes sur les terres agricoles (déjà cultivées ou en vue d'agrandir l'espace cultivable)</li> <li>• Prise en considération de la bande riveraine</li> <li>• Préoccupation quant à la possibilité qu'il y ait des expropriations</li> <li>• Emprise sur les lots boisés</li> <li>• Impact sonore de la nouvelle ligne</li> <li>• Proximité des résidences</li> <li>• Points de dérivation possibles sur la ligne existante</li> <li>• Aspects techniques: distance entre les pylônes, hauteur, empattement, largeur d'emprise et familles de pylônes, ligne biterne</li> <li>• Niveau de vulnérabilité des lignes de transport dans la région lors d'intempéries</li> <li>• Tensions parasites et champs électriques et magnétiques</li> <li>• Possibilité d'utiliser la nouvelle emprise de ligne comme sentiers de motoneige et de quads et les impacts prévus</li> <li>• Localisation des milieux humides le long des tracés</li> </ul>
<b>Indemnisation des propriétaires concernés (tous les publics)</b> <b>Compensation (milieux humides)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indemnisations et entente Hydro-Québec-UPA</li> <li>• Compensation des pertes permanentes de milieux humides</li> </ul>
<b>Échéancier, phase travaux et zone industrialo-portuaire (tous les publics)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obstacles pendant la phase travaux (grues, levage des structures et chantier en général)</li> <li>• Arrivées et départs des hélicoptères</li> <li>• Sur la desserte en électricité : la capacité de la nouvelle ligne à desservir d'autres clients potentiels dans le secteur de Grande-Anse</li> <li>• L'enjeu de la circulation de véhicules surdimensionnés (qui se déroulera dans la zone industrielle)</li> <li>• Situation de la ligne électrique et la nouvelle voie ferrée (tracé B)</li> <li>• Entretien ultérieur des emprises acquises</li> <li>• Maîtrise de la végétation en période d'exploitation : mécanique ou chimique</li> <li>• Autorisations requises pour la construction de la ligne</li> </ul>